

REPUBLIQUE GABONAISE



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : INDUSTRIE ET MINES

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2015

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	2
MISSION : INDUSTRIE ET MINES	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	6
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	7
RECAPITULATION DES CREDITS	8
PROGRAMME : REGULATION ET STRATEGIE INDUSTRIELLES	10
PRESENTATION DU PROGRAMME	11
PERIMETRE DU PROGRAMME	11
PRESENTATION DES ACTIONS	11
CADRAGE STRATEGIQUE	12
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	12
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	13
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDEES	18
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	18
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	19
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	21
DEPENSES DE PERSONNEL	21
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	23
DEPENSES DE TRANSFERTS	25
PROGRAMME : GESTION ET CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES	26
PRESENTATION DU PROGRAMME	27
PERIMETRE DU PROGRAMME	27
PRESENTATION DES ACTIONS	27
CADRAGE STRATEGIQUE	28
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	28
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	30
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	34
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	34
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	35
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	36
DEPENSES DE PERSONNEL	36
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	37
DEPENSES DE TRANSFERTS	42
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	43

PROGRAMME : SOUTIEN AUX POLITIQUES INDUSTRIELLE ET MINIERE	44
PRESENTATION DU PROGRAMME	45
PERIMETRE DU PROGRAMME	45
PRESENTATION DES ACTIONS	45
CADRAGE STRATEGIQUE	46
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	46
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	48
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	55
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	55
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	56
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	57
DEPENSES DE PERSONNEL	57
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	58

MISSION : INDUSTRIE ET MINES

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Ministre des Mines, de l'Industrie et du Tourisme : Christophe AKAGHA MBA

PERIMETRE DE LA MISSION

Conformément au décret 0335/PR/MIM du 28 février 2013 définissant ses attributions et son organisation, le Ministère de l'Industrie et des Mines est chargé, en concertation avec les autres administrations concernées, de la conception et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'industrie et des mines.

Par rapport au Plan Stratégique Gabon Emergent qui traduit le projet de société de **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République, Chef de l'Etat, cette mission se définit par les deux axes suivants :

1. La bonne maîtrise du potentiel minier du pays et la bonne planification de son exploitation conduisant au développement des facteurs de compétitivité qui garantiront une gestion optimale des ressources minières dans l'optique de pérenniser les intérêts des générations futures : c'est le **développement durable**.
2. La transformation de l'économie de rente reposant sur la vente des matières premières brutes vers une économie à valeur ajoutée et diversifiée qui passe nécessairement par le développement de la transformation locale des ressources naturelles et par la promotion du développement industriel : c'est le **Gabon Industriel**.

Cette mission se décompose en trois programmes :

- Le Programme « **Gestion et contrôle des activités minières** » qui s'appuiera sur l'axe 1 de la mission ;
- Le Programme « **Régulation et Stratégie Industrielles** » qui s'appuiera sur l'axe 2 de la mission ;
- Le Programme « **Soutien aux politiques Minière et Industrielle** » pour le pilotage stratégique et la coordination administrative des programmes sectoriels ci-dessus.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence du Ministère sont :

1. Le décret n°00335/PR/MIM du 28 février 2013 portant attribution et organisation du Ministère de l'Industrie et des Mines
2. Le décret n°0607PR/MIM du 25 juin 2013 portant attribution et organisation de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité
3. Le décret n°0606/PR/MIM du 25 juin 2013 portant attribution et organisation de la Direction Générale de la Géologie et de la Recherche Minière ;
4. Le décret n°0605/PR/MIM du 25 juin 2013 portant attribution et organisation de la Direction Générale de la Propriété et de l'Exploitation Minière
5. Le décret n°0018/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Statistiques et des Etudes dans les Ministères ;
6. Le décret n°0025PR/MBCFP du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines dans les Ministères ;
7. Le décret n°0027/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication dans les Ministères ;
8. Le décret n°0028PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information dans les Ministères ;
9. Le décret n°0029PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des affaires Juridiques dans les Ministères ;
10. La loi 02/2000 du 12 octobre 2000 relative au code minier

PRINCIPALES REFORMES

Les principales réformes entreprises ou à engager par le département sont les suivantes :

- La révision du Code Minier ;
- L'élaboration du code de l'industrie ;
- La restructuration du volet minier en deux composantes : une composante amont chargée de la Recherche et de la Promotion des Ressources Minières et une composante aval chargée de la Protection et de l'Exploitation de ces ressources ;
- La réorganisation des services de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité.

L'impact de ces réformes sera donc une augmentation globale des budgets de fonctionnement et d'investissement du département due à la prise en compte des nouveaux services.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Les objectifs visés par la mission sont essentiellement :

OBJECTIF N° 1 : Mettre en place un tissu industriel national compétitif (Secteur minier)

INDICATEURS :

Intitulé	Unité	2013	2014	2015	2016
Contribution du secteur industriel minier au PIB national	%	< 4%			
Nombre d'emploi nouveaux créés dans le secteur industriel minier	u	415	400	1000	600
Nombre d'unités industrielles minières créées	u	1	1	1	2

Source des données :

- PTM 1^{er} Trimestre 2013
- C2M
- SAMLO
- MABOUMINE
- SOGAMATEC
- CIMAF
- SOFERGA
- Extension CIMGABON

Mode de calcul des indicateurs :

OBJECTIF N° 2 : Développer et promouvoir le potentiel Minier

INDICATEURS :

Intitulé	Unité	2013	2014	2015	2016
Contribution du secteur mine au PIB national	%	7			
Nombre d'entreprises du secteur Minier installées	U	66			

Source des données : DGMG

Mode de calcul des indicateurs :

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2014	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015	FDC, ADP et autres ressources prévus en 2014
N°1	Régulation et Stratégie industrielles	579 110 426	1 032 695 033	0	579 110 426	1 032 695 033	0
1	Gestion et Contrôle des activités industrielles	155 611 600	377 568 500	0	155 611 600	377 568 500	0
2	Compétitivité et sécurisation des échanges	423 498 826	655 126 533	0	423 498 826	655 126 533	0
N°2	Gestion et Contrôle des activités minières	358 542 000	4 505 502 000	0	358 542 000	4 505 502 000	0
1	Promotion de la Recherche Minière	110 398 000	98 558 000	0	110 398 000	98 558 000	0
2	Promotion de l'Exploitation Minière	248 144 000	4 406 944 000	0	248 144 000	4 406 944 000	0
N°3	Soutien aux Politiques Industrielle et Minière	3 291 139 350	3 259 250 464	0	3 291 139 350	3 259 250 464	0
1	Pilotage de la stratégie Ministérielle	47 871 000	111 818 464	0	47 871 000	111 818 464	0
2	Coordination Administrative	3 243 268 350	3 147 432 000	0	3 243 268 350	3 147 432 000	0
Total pour la mission		4 308 791 776	8 797 447 497	0	4 132 955 426	8797 447 497	

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015
N° 1 Régulation et Stratégie industrielles	579 110 426	1 032 695 033	0	579 110 426	1 032 695 033	0
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	60 576 000	60 576 000		60 576 000	60 576 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	275 464 426	454 585 975		275 464 426	454 585 975	
Titre 4. Dépenses de transfert	243 070 000	517 533 058		243 070 000	517 533 058	
Titre 5. Dépenses d'investissement		0			0	
Titre 6. Autres dépenses						
N° 2 Gestion et Contrôle des activités minières	438 542 000	4 505 502 000	0	438 542 000	4 505 502 000	0
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	55 502 000	55 502 000		55 502 000	55 502 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	153 040 000	120 000 000		153 040 000	120 000 000	
Titre 4. Dépenses de transfert	80 000 000	580 000 000		80 000 000	580 000 000	
Titre 5. Dépenses d'investissement	150 000 000	3 750 000 000		150 000 000	3 750 000 000	
Titre 6. Autres dépenses						
N° 3 Soutien aux Politiques Industrielle et Minière	3 291 139 350	3 259 250 464	0	3 291 139 350	3 259 250 464	0
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	3 272 906 000	3 156 828 000		3 272 906 000	3 156 828 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	74 311 350	102 422 464		74 311 350	102 422 464	
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	60 000 000			60 000 000		
Titre 6. Autres dépenses					0	
Total pour la mission	4 308 791 776	8 797 447 497	0	4 308 791 776	8 797 447 497	0
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	3 272 906 000	3 272 906 000	0	3 272 906 000	3 272 906 000	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	502 815 776	677 008 439	0	502 815 776	677 008 439	0
Titre 4. Dépenses de transfert	323 070 000	1 097 533 058	0	323 070 000	1 097 533 058	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	210 000 000	3 750 000 000	0	210 000 000	3 750 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses						

Remarque :

Les crédits du titre 2. Dépenses de personnel des programmes « Régulation et Stratégie Industrielle » et « Gestion et contrôles des activités minières » sont, dans le cadre de cette mission, logés au niveau du programme « Pilotage et Soutien aux Politiques Industrielle et Minière ». C'est le cas de toutes les dépenses de personnel, y compris la main d'œuvre non permanente (MONP).

PROGRAMME : RÉGULATION ET STRATÉGIE INDUSTRIELLES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Président de la République, son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Chef de l'Etat a inscrit le développement industriel du Gabon comme l'un des axes prioritaires du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).

Le Programme Régulation et Stratégie Industrielles recouvre :

- L'identification de toutes les possibilités d'industrialisation, au travers notamment de la réalisation d'études industrielles ;
- La coordination, l'animation et le contrôle de l'activité industrielle ;
- La promotion d'un tissu industriel compétitif.

Le Responsable de Programme est Monsieur Léandre BOULOUBOU, Directeur Général de l'Industrie et de la Compétitivité.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Régulation et Stratégie Industrielle sont :

1. Gestion et contrôle des activités industrielles ;
2. Compétitivité et sécurisation des échanges.

ACTION N° 1 : GESTION ET CONTROLE DES ACTIVITES INDUSTRIELLES

L'action Gestion et contrôle des activités industrielles consiste à :

- Mettre en place un cadre permanent de concertation et d'échange d'informations avec les administrations, les opérateurs et les organismes du secteur privé ;
- Contrôler les unités industrielles.

ACTION N° 2 : COMPETITIVITE ET SECURISATION DES ECHANGES

L'action Compétitivité et sécurisation des échanges consiste à :

- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques en matière de compétitivité des entreprises industrielles ;
- Elaborer le programme national de mise à niveau des entreprises industrielles et veiller à son application ;
- Réaliser les études économiques relatives à la compétitivité des industries ;
- Encourager l'innovation dans les entreprises industrielles ;
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques de promotion de la qualité et de la normalisation industrielle ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de développement des pôles de compétitivité ;
- Contribuer à la promotion des investissements industriels dans les pôles de compétitivité ;
- Proposer la politique nationale en matière de gestion des risques et veiller à sa mise en œuvre dans les activités industrielles ;
- Coordonner et suivre les activités des zones industrielles et des zones économiques à régime privilégié.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme Régulation et Stratégie industrielle a l'ambition de traduire, en concertation avec les administrations concernées, les orientations des autorités en politique industrielle.

Le Gabon, dont l'économie repose sur l'exploitation de ses ressources naturelles, reste encore peu industrialisé. Le pays vit toujours de l'exportation de matières premières vers les pays industrialisés, lesquelles sont ensuite transformées puis revendues au Gabon à des prix beaucoup plus élevés.

La volonté politique qui s'est exprimée au cours des années 1970 et 1980 a permis la création de certaines entreprises agroalimentaires comme HEVEGAB, SOGADEL, SOSUHO, mais ces industries n'ont pas vécu longtemps à la mise en place des programmes d'ajustement structurel au cours des années 1990.

Avec l'arrivée au pouvoir en 2009 du Président de la République Ali BONGO ONDIMBA, une autre vision en matière de politique industrielle a été définie autour de la promotion de la valorisation locale des matières premières et l'exportation des produits à forte valeur ajoutée.

Un exemple de premières mesures prises dans ce cadre, a consisté à interdire l'exportation des grumes non transformées.

Cette mesure a eu pour conséquence non seulement d'accroître les unités de transformation et de réduire le taux du chômage.

ENJEUX

Les enjeux du programme sont :

- Garantir la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Industrialisation ;
- Veiller au développement d'un tissu industriel compétitif, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes ;
- Contrôler les activités industrielles et s'assurer qu'elles respectent les normes en vigueur ;
- Promouvoir et vulgariser le modèle industriel gabonais.

Pour l'atteinte de ces objectifs, la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité dispose d'un personnel classé selon les catégories suivantes :

Effectifs actualisés du programme :

	Effectif total	Pourcentage (%)
	384	100
Catégorie A1	101	26,30
Catégorie A2	151	39,32
Total Catégorie A1 et A2	252	65,62
Catégorie B1	34	8,85
Catégorie B2	36	9,37
Total Catégorie B1 et B2	70	18,22
Catégorie C	31	8,07
MONP	50	13,02

Au regard de ce tableau, les cadres de catégorie A sont prépondérants au Programme pendant que les agents d'exécution de catégorie B viennent en seconde position.

Mode de calcul du pourcentage : $101 * 100/384 = 26,30$

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AVEC LE(S) RÉSULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Mettre en œuvre le programme d'assistance technique avec l'ONUDI

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre à la disposition des usagers un fichier industriel fiable.

OBJECTIF N°2 : Créer un programme de mise à niveau et d'appui aux PME/PMI et artisans gabonais

- Résultat annuel attendu 1 : Finaliser la convention de partenariat avec l'Agence d'Appui au développement Agricole ;
- Résultat annuel attendu 2 : Sensibiliser la population cible.

OBJECTIF N°3 : Promouvoir la qualité et mettre en place un système national de normalisation

- Résultat annuel attendu 1 : Nombre des sessions de formations réalisées ;
- Résultat annuel attendu 2 : Nombre de normes réalisées ;
- Résultat annuel attendu 3 : Nombre de comités techniques sectoriels de normalisation.

OBJECTIF N°4 : Promouvoir l'invention et l'innovation technologique

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre en place un cadre juridique de la brigade de lutte contre la contrefaçon ;
- Résultat annuel attendu 2 : Nombre de rencontres extérieures tenues.

**OBJECTIF N°1 :
Mettre en œuvre le programme d'assistance technique avec l'ONUDI**

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Mettre à la disposition des usagers un fichier industriel fiable.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre du FIG	%	30%	50%	50%	60%	100%	100% (2016)
Nombre d'enquêtes réalisées	nombre	1	1	1	1	1	
Nombre d'agents formés	nombre	0	6	6	10	15	

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

Pour tous les indicateurs, les données sont fournies par la DGIC, et le partenaire au développement (ONUDI).

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux de mise en œuvre du FIG

Cet indicateur mesure le taux de mise en œuvre du Fichier Industriel du Gabon (FIG). Ce projet a commencé en 2012, et l'achèvement est prévu pour 2016.

Indicateur 2 : Nombre d'enquêtes réalisées

Cet indicateur mesure le nombre d'enquêtes servant à identifier le nombre réel d'entreprises industrielles existantes au Gabon. Ces enquêtes servent à mettre à jour le fichier industriel du Gabon.

Le résultat de cet indicateur n'est pas cumulé d'une année sur l'autre : l'objectif est de réaliser une (1) enquête par an.

Indicateur 3 : Nombre d'agents formés

Cet indicateur sert à mesurer le nombre d'agents de la DGIC formés dans les différents domaines de collecte des données et des statistiques industrielles.

Le résultat de cet indicateur n'est pas cumulé d'une année sur l'autre : l'objectif est de former dix (10) nouveaux agents en 2015.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place l'équipe projet ;
- Identifier les différents partenaires ;
- Mettre en place un chronogramme des actions ;
- Travailler avec l'ONUDI sur les enquêtes industrielles ;
- Parvenir à calculer l'indice de production industrielle ;
- Mettre un mécanisme de mise à niveau du fichier industriel ;
- Vulgariser la SNI par le biais de la revue industrielle ;
- Organiser des missions d'échanges ;
- Effectuer un bilan en fin d'année.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Dans cet objectif, la contribution attendue de la part du partenaire au développement ONUDI s'exerce dans le cadre de l'accord triennal d'assistance technique signé avec le ministère en charge de l'industrie.

**OBJECTIF N°2 :
Créer un programme de mise à niveau et d'appui aux PME/PMI et artisans gabonais**

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Finaliser la convention de partenariat avec l'Agence d'Appui au développement Agricole ;
- Résultat annuel attendu 2 : Sensibiliser la population cible

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de PMI et artisans sensibilisés à la mise à niveau	nombre	0	0	0	40	80	120 (2017)
Nombre de d'artisans de cacao sensibilisés	nombre	0	0	0	40	80	120 (2017)

(2) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Agence d'Appui au Développement Agricole (partenaire au développement).

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de PMI et artisans sensibilisés à la mise à niveau

Cet indicateur mesure le nombre de Petites et Moyennes Industries (PMI) et d'artisans sensibilisés par l'Agence d'Appui au Développement Agricole et par la DGIC sur la transformation des fèves de cacao.

Le résultat de cet indicateur est cumulé d'une année sur l'autre : l'objectif est de sensibiliser quarante (40) PMI et artisans en 2015, et 120 sur la période 2015-2017.

Indicateur 2 : Nombre d'artisans de cacao sensibilisés.

Cet indicateur mesure le nombre d'artisans sensibilisés par l'Agence d'Appui au Développement Agricole et par la DGIC. La sensibilisation consiste à informer les artisans sur les procédés de transformation de fèves de cacao.

Le résultat de cet indicateur est cumulé d'une année sur l'autre : l'objectif est de sensibiliser quarante (40) artisans de cacao en 2015, et 120 sur la période 2015-2017.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Faire adopter le programme élaboré par les parties prenantes au projet ;
- Identifier les producteurs ;
- Sensibiliser et vulgariser le programme ;

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Cet objectif sera réalisé en partenariat avec :

- L'Agence d'Appui au Développement Agricole (partenaire au développement) : son rôle est d'accompagner le programme sur la formation des PME/PMI à la transformation des fèves de cacao ;
- La Caisse de Stabilisation et de Péréquation (CAISTAB, partenaire au développement) : son rôle, en tant que revendeur exclusif de cacao au Gabon, est d'acheter la production des PME/PMI et artisans accompagnés ;
- Le Ministère de l'Agriculture : son rôle en tant que porteur de la politique agricole au Gabon sera de travailler de concert avec l'Agence d'Appui au Développement Agricole.

OBJECTIF N°3 :
Promouvoir la qualité et mettre en place un système national de normalisation

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Nombre des sessions de formations réalisées
- Résultat annuel attendu 2 : Nombre de normes réalisées
- Résultat annuel attendu 3 : Nombre de comités techniques sectoriels de normalisation

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de sessions de formations réalisées au profit des agents et des parties prenantes	Nombre	0	0	3	6		
Nombre de comités techniques sectoriels mis en place	Nombre	0	0	0	20		
Nombre de normes produites (Industrie du bois et secteur pêche)	Nombre	0	0	0	50		

(3) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : ANTT (opérateur)

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de sessions de formations réalisées au profit des agents et des parties prenantes

Cet indicateur mesure le nombre de sessions de formations sur la normalisation et la qualité, organisées par la DGIC en partenariat avec l'opérateur Agence Nationale de Transfert des Technologies (ANTT), au profit des agents de la DGIC et de l'ANTT, et des parties prenantes (Ex : autres administrations).

Le résultat de cet indicateur est cumulé d'une année sur l'autre : l'objectif est d'avoir organisé six (6) sessions de formation au profit des agents et parties prenantes sur la période 2014-2015.

Indicateur 2 : Nombre de comités techniques sectoriels mis en place

Cet indicateur mesure le nombre de comité techniques mis en place par l'ANTT.

Indicateur 3 : Nombre de normes produites (Industrie du bois et secteur pêche)

Cet indicateur mesure le nombre de normes produites portant sur les secteurs du bois et de la pêche.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Déployer le programme de formation ;
- Créer une rubrique qualité dans la revue Gabon Industrielle ;
- Réaliser la première phase d'élaboration de la stratégie ;
- Renforcer la réglementation en matière de normalisation ;
- Réaliser un audit de certification à blanc ;
- Créer et animer les comités techniques d'élaboration des normes.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Cet objectif étant un pan de politique publique dont l'Agence Nationale de Transfert des Technologies (ANTT / AGANOR selon la nouvelle appellation) a la mission de réaliser. Il se fera donc avec son appui, tout particulièrement sur l'organisation des formations sur la normalisation et la qualité.

OBJECTIF N°4 : Promouvoir l'invention et l'innovation technologique

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre en place une brigade de lutte contre la contrefaçon ;
- Résultat annuel attendu 2 : Nombre de rencontres extérieures tenues.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de mise en place du cadre juridique de la brigade de lutte contre la contrefaçon	%	0	0	0	100%		
Nombre d'inventions inscrites au grand prix CENAREST/CEPIG	nombre	0	0	0	10		
Nombres d'inventeurs primés et accompagnés	nombre	0	0	0	4		
Nombre d'inventeurs valorisés à l'extérieur	nombre	0	0	0	2		

(4) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Les renseignements relatifs aux indicateurs seront fournis par l'opérateur en charge de cet objectif : le Centre de Propriété Industrielle du Gabon (CEPIG)

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : taux de mise en place du cadre juridique.

Indicateur 1 : Nombre d'inventions inscrites au grand prix CENAREST/CEPIG

Cet indicateur mesure le nombre d'inventions inscrites au grand prix CENAREST/CEPIG, prix portant sur l'innovation technologique dans le domaine industriel qui a lieu annuellement.

Indicateur 2 : Nombre d'inventeurs primés et accompagnés

Cet indicateur mesure le nombre d'inventeurs primés aux grand prix CENAREST/CEPIG, ce qui leur donne accès à un accompagnement du CEPIG et de la DGIC sur la promotion de leur innovation.

Indicateur 3 : Nombre d'inventeurs valorisés à l'extérieur

Cet indicateur mesure le nombre d'inventeurs qui ont fait l'objet d'une promotion à l'international de la part du CEPIG et de la DGIC.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mutualiser les administrations concernées ;
- Elaborer un texte juridique pour la mise en place de la brigade de lutte contre la contrefaçon et la concurrence déloyale ;
- Elaborer un texte juridique de mise en place du comité national des IG.
- Réaliser un atelier de sensibilisation des acteurs sur les IG ;
- Constituer un panel d'entreprises à cibler ;
- Constituer un panel d'artisan, de styliste, graphiste etc. ;
- Séance de travail, sensibilisation ;
- Publicité, médiatisation ;
- Recensement des associations de promotion de la propriété industrielle ;
- Détermination des catégories d'invention sur le plan national.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Cet objectif étant un pan de politique publique dont l'opérateur, à savoir le Centre de Propriété Industrielle du Gabon (CEPIG) a la mission de réaliser. Il se fera donc avec son appui, tout particulièrement sur la partie concernant l'organisation du grand prix CENAREST/CEPIG.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDEES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N° 1 Gestion et Contrôle des activités industrielle	263 092 058	362 463 058	263 092 058	362 463 058
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque
Titre 3. Dépenses de biens et services	95 359 000	354 000 000	95 359 000	354 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	115 733 058	8 463 058	115 733 058	8 463 058
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Compétitivité et Sécurisation des Echanges	393 306 576	609 655 975	393 306 576	609 655 975
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque
Titre 3. Dépenses de biens et services	275 750 576	100 585 975	275 750 576	100 585 975
Titre 4. Dépenses de transfert	117 556 000	509 070 000	117 556 000	509 070 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	52 000 000	0	52 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	656 398 634	972 119 033	656 398 634	972 119 033
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque
Titre 3. Dépenses de biens et services	95 359 000	254 585 975	95 359 000	254 585 975
Titre 4. Dépenses de transfert	115 733 058	517 533 058	115 733 058	517 533 058
Titre 5. Dépenses d'investissement	52 000 000	0	52 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

(5) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

(6) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

Remarque :

Les crédits du titre 2. Dépenses de personnel du programme « Gestion et contrôle de l'activité minière » sont, dans le cadre de cette mission, logés au niveau du programme « Pilotage et Soutien aux Politiques Industrielle et Minière ». C'est le cas de toutes les dépenses de personnel, y compris la main d'œuvre non permanente (MONP).

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					Total
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4		119	4	7	+3	122
Solde forfaitaire globale (s1)		0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)		54	4	7	+3	57
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)		45	0	0	0	45
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)		20	0	0	0	20
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)		18	0	0	0	18
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		137	4	7	+3	140

(7) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

Remarque :

Les effectifs présentés dans ce tableau ne concernent que le programme « Régulation et Stratégie Industrielle ».

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
Operateur ANTT			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		37	37
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		5	5
Total pour l'opérateur		42	42
Operateur CEPIG			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		55	55
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		4	4
Total pour l'opérateur		59	59
Operateur Autorité Administrative de NKOK			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		123	123
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		23	23
Total pour l'opérateur		146	146
Total pour le programme		247	247

(8) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

(9) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat

(10) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	119		122		+3	
Solde forfaitaire globale (s1)	0		0		0	
Catégorie A (s2)	54		57		+3	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	45		45		0	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	20		20		0	
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	18		18		0	
Emplois des opérateurs (u)	247		247		0	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	215		215		0	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	32		32		0	
Total pour le programme (v) = s + t + u	384		387		+3	

- (11) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p19 **Erreur ! Signet non défini.**), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p20)
- (12) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p18)
- (13) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (14) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Manager de risques industriels et environnementaux	5	0	5	<p>L'une des missions de la DGIC étant de veiller sur la prévention des risques industriels, il est donc nécessaire que des agents recrutés aient une formation dans ce domaine. Il s'agit le plus souvent de personnes sorties d'école (bac+4).</p> <p>Le nombre d'agents nécessaire pour remplir ces missions est évalué à 5 agents, 2 de catégorie A1, et 3 de catégorie A2.</p>
2	Analyste-évaluateur de projets industriels	5	3	2	<p>Il est nécessaire d'évaluer la rentabilité et les risques liés aux projets industriels proposés par les opérateurs économiques. Il est donc nécessaire que des agents recrutés aient une formation dans ce domaine. Il s'agit d'une part de personnes sorties d'école (bac+4), d'autre part de cadres de la DGIC bénéficiant d'une formation suivie d'un redéploiement.</p> <p>Le nombre d'agents nécessaire pour remplir ces missions est évalué à 5 agents.</p>
3	Statisticiens en statistiques industrielles	5	5	0	<p>Il est nécessaire de produire les statistiques industrielles du secteur. Il est donc nécessaire que des agents recrutés aient une formation dans ce domaine. Il s'agit de cadres de la DGIC bénéficiant d'une formation suivie d'un redéploiement.</p> <p>Le nombre d'agents nécessaire pour remplir ces missions est évalué à 5 agents.</p>
4	Inspecteur en HSE (Hygiène Sécurité Environnement)	5	5	0	<p>Il est nécessaire d'aller inspecter les structures industrielles, afin de voir si elles se conforment aux réglementations en matière d'HSE. Il est donc nécessaire que des agents aient une formation dans ce domaine. Il s'agit de cadres de la DGIC bénéficiant d'une formation suivie d'un redéploiement.</p> <p>Le nombre d'agents nécessaire pour remplir ces missions est évalué à 5 agents.</p>

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Conventions entretien Bâtiments		27 250 000	Bâtiments abritant les services du programme Entretien nettoyage (12 000 000), entretien ascenseur et autres réparations (15 250 000)
	Entretien des splits		675 000	
	Honoraire PMC		24 780 000	Reste à payer 2014 des honoraires pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'industrialisation Le montant de la rectificative s'est avéré insuffisant pour régler ce montant
Total			52 705 000	

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
2. Dépenses de biens et services indispensables	Achat des kits antivirus et logiciels de restauration des ordinateurs		10 000 000	Périmètre : Ensemble des ordinateurs du programme 10 kits multi-postes en raison de 1 000 000 F le kit : (10 x 1 000 000)
	Fourniture des rames de papiers A4		10 000 000	Périmètre : Papeterie pour le fonctionnement du programme 2000 rames de papier A4 à 5 000 F la rame : (2000 x 5 000)
	Fournitures de bureaux		10 000 000	Périmètre : Ensemble du programme 80 bureaux à raison de 125 000 F le bureau : (67x150 000)
	Fourniture de carburant		10 000 000	Périmètre : Ensemble du programme 5 000 000 DGIC 5 000 000 CEPIG
	SPG – Divers		35 000 000	Périmètre : Ensemble du programme Honoraire NET COM (assistance technique) sur la production de la revue le Gabon Industriel (20 000 000) Honoraire PMC (assistance technique) suivi de la stratégie nationale d'industrialisation (15 000 000)
	Frais de mission et de déplacement au Gabon		220 000 000	Périmètre : Ensemble du programme 55 000 000 par trimestre x 4 = 220 000 000 pour la DGIC et le CEPIG
	Entretien et réparations des véhicules		12 000 000	Périmètre : Ensemble des véhicules du programme 5 véhicules en raison de 400 000 par véhicule et par mois (200 000 x 12 x 5)
	Entretien et Réparation des ameublements et équipements des bureaux		10 000 000	Périmètre : Ensemble des ameublements du programme Entretien régulier des 60 bureaux existants, en raison de 1 000 000 par bureau et par an : (10 x 1 000 000)
	Entretien et Réparation des Equipements Informatiques		10 000 000	Périmètre : Ensemble des ordinateurs du programme 20 kits en raison de 500 000 le kit (20 x 500 000)
	Entretien et Réparation des équipements de communication et frais de téléphone		10 000 000	Périmètre : Ensemble des équipements de communication du programme Maintien des fonctionnalités 20 postes, en raison de 500 000 par poste : (20 x 500 000)
Entretien annuel des splits de climatisation		10 000 000	Périmètre : Ensemble des splits du programme Entretien périodique des 80 splits de Climatisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 40 pour DGIC ▪ 40 pour CEPIG En raison de 125 000 le split par an : (80 x 125 000)	
Entretien annuel des Installations Electriques		10 000 000	Périmètre : Remise à niveau et entretien des installations électriques du programme Assurer la protection et la sécurité de 47 bureaux et 3 salles de réunion, en raison de 200 000 par salle : (50 x 200 000)	

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Organisation Séminaire et colloque		12 000 000	Périmètre : Ensemble du programme Prix CEPIG pour l'invention et l'innovation (4 000 000) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Location de la salle : 2 000 000 ; ▪ Communication : 1 000 000 ; ▪ Restauration : 500 000 ; ▪ Logistique : 500 000 Atelier sur la sous traitance dans le secteur minier (4 000 000) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Location salle : 2 000 000 ; ▪ Communication : 1 000 000 ; ▪ Restauration : 500 000 ; ▪ Logistique: 500 000. Journée de l'industrialisation de l'Afrique (4 000 000) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Location salle : 2 000 000 ; ▪ Communication : 1 000 000 ; ▪ Restauration : 500 000 ; ▪ Logistique : 500 000.
	Frais de mission et de déplacement à l'extérieur du Gabon		18 000 000	Périmètre : Ensemble du programme Trois déplacements pour missions statutaires de 3 personnes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transport : (4 000 000 x 2) ▪ Hébergement : (5 000 000 x 2)
	Abonnement agence de presse, Diffusion et Impression diverses		12 716 000	Périmètre : Ensemble du programme Abonnement: <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'union (8 exemplaires x 365 x 400) ▪ Canal sat (12 x 20 000) ▪ Impression revue 500 exemplaires (2 900 000 x 4 numéros par an)
	Organisation réunions de coordination		2 164 975	Périmètre : Ensemble du programme 6 réunions en raison de 300 000 par réunion (6 x 300 000)= 1 800 000 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eau minérale : 5000 x 2 x6 = 60 000 x ▪ Boulangerie : 304 975 = 50 829 x 6
Total			454 585 975	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages		0	0	
Total		0	0	
2. Transferts aux collectivités locales		0	0	
Total		0	0	
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité	Cotisation Internationales	111 533 058	111 533 058	Cotisation de la DGIC à l'ONUDI : 8 463 058 Cotisation du CEPIG à l'OMPI : 87 500 000 Cotisation de l'ANTT à l'ISO : 7 250 000 Cotisation de l'ANTT à l'ARSO : 8 320 000 L'Agence Nationale de Transfert des Technologies (ANTT, nouvellement AGANOR) est rattachée au programme Autorité Administrative de Nkok est rattachée au programme
	Subvention opérateur ANTT	150 000 000	150 000 000	
	Subvention opérateur Autorité de NKOK	256 000 000	256 000 000	
Total		0	0	
4. Autres transferts		0	0	
Total		517 533 058	517 533 058	
Total Global		517 533 058	517 533 058	

Justifications :

Les cotisations internationales sont fixes et ne peuvent varier que par décision internes de celles-ci. La mauvaise programmation de 2014 a induit un déficit qu'il faut combler en 2015 pour la crédibilité du pays.

PROGRAMME : GESTION ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Contrôle et Gestion des Activités Minières** » dans la mission ministérielle « **Politique Industrielle et Minière** » est conduit par le Directeur Général des Mines et de la Géologie, Madame **Paule Christiane GONDI-M'BOUALA**.

Ce programme assure l'exécution de la politique du gouvernement en matière de recherche géologique et minière d'une part, et en matière de gestion de la propriété et de l'exploitation des mines et carrières d'autre part.

Le périmètre du champ du programme se définit comme suit :

- Ce qui est dans le programme :
 - L'élaboration des Termes De Référence (TDR) des projets des deux directions générales pour demander un financement ;
 - L'élaboration de la maquette de la carte géologique du degré carré de Libreville-Owendo ;
 - L'inventaire minier ;
 - Le contrôle et l'audit des activités des titulaires des titres des mines et des carrières ;
 - La gestion et l'alimentation des bases de données géologiques et minières du pays ;
 - L'accès à la base de données aux opérateurs du secteur des mines et carrières.

- Ce qui n'en fait pas partie :
 - L'évaluation des impacts environnementaux des activités minières ;
 - La mise en place d'une politique d'après-mine ;
 - Le programme de forage ;
 - L'étude de faisabilité pour l'évaluation du gisement ;
 - La mise en valeur des ressources minérales.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les deux actions qui structurent ce programme sont :

- 1. Promotion de la Recherche Minière
- 2. Promotion de l'Exploitation Minière

ACTION N° 1 : Promotion de la Recherche Minière

Cette action est portée par la Direction Générale de la Géologie et de la Recherche Minière (DGGRM) et concerne l'ensemble des activités se rapportant à la promotion de la recherche géologique et minière.

ACTION N° 2 : Promotion de l'Exploitation Minière

Cette action est portée par le Direction Générale de la propriété de l'Exploitation Minière et concerne l'ensemble des activités se rapportant à la promotion de l'exploitation et la valorisation des ressources minérales.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans un contexte de diversification de l'économie gabonaise, longtemps tributaire des secteurs pétrolier et forestier, le Gouvernement gabonais ambitionne d'augmenter la contribution du secteur minier de 4 à 40 % dans le PIB à l'horizon 2025.

Pour atteindre cet objectif, l'Etat a entrepris un certain nombre de réformes administratives, notamment la restructuration du secteur minier matérialisée entre autres par la révision du Code Minier et la réorganisation de la Direction Générale des Mines et de la Géologie en deux Directions Générales amont et aval, à savoir :

- La Direction Générale de la Géologie et de la Recherche Minière (DGGRM) ;
- La Direction Générale de la Propriété et de l'Exploitation Minière (DGPEM).

Cette réorganisation vise notamment à :

- Optimiser l'action des services administratifs ;
- Renforcer le rôle de l'administration dans le secteur minier ;
- Asseoir la régulation et le contrôle des activités afin qu'ils soient professionnels et équitables ;
- Optimiser les recettes minières.

En matière de recherche géologique et minière, le couvert végétal, le profil pédologique, la pluviosité, l'insuffisance des infrastructures, etc. rendent l'exploration difficile et constituent un frein à l'identification et à la mise en valeur des substances minérales du pays. Ce qui a pour conséquence une faible contribution du secteur minier dans le PIB, quoique celui-ci présente un fort potentiel au regard du nombre d'indices et des gisements connus à valoriser aux fins d'apporter des revenus additionnels pour l'économie gabonaise.

Stratégie :

Conformément au Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) dans son plan sectoriel Mines, qui vise à optimiser les recettes et à développer le potentiel minier, la stratégie adoptée consiste à :

- Disposer, à l'horizon 2016, d'un cadre institutionnel attrayant pour les investissements privés, notamment à travers une régulation forte et crédible garantissant la défense des intérêts du pays ;
- Faire du secteur minier, un vecteur clé pour la création des richesses, la promotion d'un tissu industriel, la relève de l'après pétrole, la gabonisation des postes en utilisant en grande partie les ressources humaines gabonaises qualifiées.

Les actions « Promotion de la Recherche Minière », « Promotion de l'Exploitation Minière », portent essentiellement sur :

- La promotion de la recherche et de l'exploitation des ressources minérales ;
- L'encadrement, le suivi et le contrôle de toutes les activités minières ;
- La collecte, la centralisation et la mise à disposition des informations géologiques et minières ;
- l'expertise, le conseil, le contrôle, l'audit, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités des opérateurs exerçant dans la recherche et l'exploitation minières ;
- Etc.

La mise en œuvre de ce programme implique l'intervention de plusieurs acteurs, notamment des Directions Générales concernées et de leurs démembrements :

- La DGGRM est chargée de mettre en œuvre l'ensemble des activités couvrant la géologie et la recherche minière ;
- La DGPEM est chargée de mettre en œuvre l'ensemble des activités relatives à l'exploitation des ressources minérales.

D'autres administrations et partenaires participent également à sa mise en œuvre, notamment :

- le Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique, à travers les Directions Générales du Budget, du Contrôle des Ressources et des Charges Publiques, les services du Trésor et la Direction Générale des Douanes, apporte son expertise dans la Gestion Financière et la gestion des Ressources Humaines ;
- le Ministère en charge de l'Environnement apporte son expertise dans la validation des études d'impact environnemental relative aux projets miniers ;
- l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences est impliquée dans la mise à disposition de la connexion internet ;
- les partenaires au développement sont également impliqués dans l'appui institutionnel (l'élaboration de la législation minière, le renforcement des capacités) et le soutien technique et financier aux activités de recherche et d'exploitation minières ;
- les partenaires du secteur privé, les organismes sous-tutelle et autres usagers concourent à leur manière à la mise en œuvre du programme.

Pour mieux apprécier la performance du programme, il est nécessaire que soient comblés tous les manquements relatifs à l'insuffisance des structures d'accueil, des moyens matériels, financiers et humains.

ENJEUX

Mise à disposition des acteurs, de l'infrastructure géologique et minière de base :

- Promotion et valorisation de l'activité minière ;
- Optimisation des recettes minières ;
- Renforcement des capacités.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AVEC LE(S) RÉSULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N° 1 : Développer la connaissance du potentiel minier et géologique au niveau du territoire national

- Résultat annuel attendu 1: Elaborer les Termes de Référence de la carte géologique au 1/200 000ème du degré carré de Libreville – Owendo ;
- Résultat annuel attendu 2 : Elaborer les termes de référence pour la réalisation de 6254 km² en inventaire minier sur le degré carré de Libreville domaine continental;
- Résultat annuel attendu 3 : Elaborer les termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé de gestion de la base de données documentaire disponible pour le public et les opérateurs économiques.

OBJECTIF N° 2 : Améliorer la gouvernance du secteur minier

- Résultat annuel attendu 1 : Elaborer les termes de références pour la rédaction des textes d'application du code minier ;
- Résultat annuel attendu 2 : Elaborer les termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé du cadastre minier permettant de réduire le temps d'instruction des dossiers de 6 à 1 mois, et d'avoir 0 nouveaux conflits de superposition d'attribution des terrains miniers ;
- Résultat annuel attendu 3 : Effectuer des contrôles et audits, puis s'assurer que tous les acteurs en infraction se régularisent.
-

OBJECTIF N° 3 : Evaluer le potentiel des gisements connus

- Résultat annuel attendu 1 : Elaborer les termes de références pour l'exécution du projet réouverture de Minkébé.
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir démarré la phase préliminaire du projet Bélinga

OBJECTIF N° 1 :

Développer la connaissance du potentiel minier et géologique au niveau du territoire national

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels attendus

La carte au 1/200 000^{ème} constitue l'outil de base pour les travaux de recherche géologique et minière de précision. Elle contribue aux opérations de recherche et d'identification des indices et gisements dans cette zone et à l'attrait des opérateurs miniers dans le cadre du choix des zones d'intérêt pour la recherche minière, avec pour corollaire, l'augmentation de la probabilité de découvrir des gisements de substances minérales, dont l'exploitation future permettra d'accroître les recettes de l'Etat.

La coupure à l'échelle du 1/200 000^{ème} de Libreville couvre 6254 km². La réalisation de cette carte géologique de Libreville en 2015 permettra de passer de 16 coupures à 17 coupures effectives, sur l'ensemble des 23 coupures que compte l'ensemble du territoire. Et compte tenu de la forte demande des matériaux de carrières liée aux grands travaux de construction, il est nécessaire que des nouvelles zones d'exploitation soient découvertes pour garantir l'approvisionnement du marché national.

- Résultat annuel attendu 1: Elaborer les Termes de Référence de la maquette de la carte géologique au 1/200 000ème du degré carré de Libreville – Owendo ;
- Résultat annuel attendu 2 : Elaborer les termes de référence pour la réalisation de 6254 km² en inventaire minier sur le degré carré de Libreville domaine continental;
- Résultat annuel attendu 3 : Elaborer les termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé de gestion de la base de données documentaire disponible pour le public et les opérateurs économiques.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des TDR de la carte géologique au 1/200 000ème du degré carré de Libreville – Owendo	%	0	0	0	100	100	100 (2015)
Taux d'élaboration des TDR pour la réalisation de 6254 km ² en inventaire minier sur le degré carré de Libreville domaine continental	%	0	0	0	100	100	100 (2015)
Taux d'élaboration des TDR pour la mise en place d'un outil informatisé de gestion de la base de données documentaire	%	0	0	0	100	100	100 (2015)

Source des données :

La Direction Générale des Mines et de la Géologie ;
Direction centrale des affaires Financières DCAF

Précisions méthodologiques : Ces indicateurs traduisent l'état d'avancement de leurs projets respectifs.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Pour chaque terme de référence (TDR) à élaborer, les principales étapes sont :

- Mettre en place une équipe chargée de l'élaboration des TDR
- Elaborer les TDR
- Faire valider les TDR par le Responsable de Programme
- Transmettre les TDR à la Direction Générale du Budget (DGB) pour validation

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

OBJECTIF N° 2 :
Améliorer la gouvernance du secteur minier

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : Elaborer les termes de références pour la rédaction des textes d'application du code minier ;
- Résultat annuel attendu 2 : Elaborer les termes de références pour la mise en place d'un outil informatisé du cadastre minier permettant de réduire le temps d'instruction des dossiers de 6 à 1 mois, et d'avoir 0 nouveaux conflits de superposition d'attribution des terrains miniers ;
- Résultat annuel attendu 3 : Effectuer des contrôles et audits, puis s'assurer que tous les acteurs en infraction se régularisent.
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir réalisé la phase préliminaire du projet Ecole de Mines de Moanda
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir réalisé la phase préliminaire du projet PAGOS Composante Mines

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration des TDR pour la rédaction des textes d'application du code minier	%	0	0	0	100	100	100 (2015)
Taux d'avancement de l'élaboration des TDR pour la mise en place d'un outil informatisé du cadastre	%	0	0	0	100	100	100 (2015)

minier							
Nombre de contrôles et audits des opérateurs économiques	Nombre	0	0	0	19	36	
Taux d'avancement de la phase préliminaire du projet de l'Ecole des mines de Moanda	%	0	0	0	40	80	100 (2017)
Taux d'avancement du projet de PAGOS Mines	%	0	0	0	25	50	100 (2018)

Source des données :

La Direction Générale des Mines et de la Géologie ;
La Banque Mondiale.

Précisions méthodologiques : Ces indicateurs traduisent l'état d'avancement de leurs projets respectifs

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Pour chaque terme de référence (TDR) à élaborer, les principales étapes sont :

- Mettre en place une équipe chargée de l'élaboration des TDR
- Elaborer les TDR
- Faire valider les TDR par le Responsable de Programme
- Transmettre les TDR à la Direction Générale du Budget (DGB) pour validation

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place un comité stratégique et de pilotage du projet de l'Ecole des Mines de Moanda
- Choisir le site et plan de bornage
- Choisir l'architecture
- Alimenter en eau ; en électricité et aménager la voie d'accès

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Phase de démarrage du projet PAGOS pour le marché 2 qui comprend l'installation du cabinet et la mise en place du management du marché (la procédure de suivi et d'exécution du marché)
- Phase d'exécution du projet PAGOS pour les marchés 1 et 2

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Direction centrale des affaires Financières DCAF
Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG)

OBJECTIF N° 3 : Evaluation du potentiel des gisements connus

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu : Elaborer les termes de références pour l'exécution du projet Réouverture de Minkébé ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir démarré la phase préliminaire du projet Bélinga.

Indicateur :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement de	%	0	0	0	100	100	100 (2015)

l'élaboration des TDR pour l'exécution du projet Réouverture de Minkébé							
Taux d'avancement de la phase préliminaire du projet Bélinga	%	0	0	0	50	100	100(2017)

Source des données :

La Direction Générale des Mines et de la Géologie ;
La Banque Mondiale.

Précisions méthodologiques : Ces indicateurs traduisent l'état d'avancement de leurs projets respectifs

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Pour chaque terme de référence (TDR) à élaborer, les principales étapes sont :

- Mettre en place une équipe chargée de l'élaboration des TDR
- Mettre en place une équipe chargée du suivi et pilotage du projet Bélinga
- Réaliser l'étude préliminaire et le cadrage du projet Bélinga
- Elaborer les TDR
- Faire valider les TDR par le Responsable de Programme
- Transmettre les TDR à la Direction Générale du Budget (DGB) pour validation

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Direction centrale des affaires Financières DCAF

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N° 1 Promotion de la recherche Minière	170 041 000	2 557 600 000	170 041 000	2 557 600 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque
Titre 3. Dépenses de biens et services	95 041 000	57 600 000	95 041 000	57 600 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	500 000 000	0	500 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	75 000 000	2 000 000 000	75 000 000	2 000 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N°2 Promotion de l'exploitation minière	218 920 000	1 892 400 000	218 920 000	1 892 400 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque
Titre 3. Dépenses de biens et services	63 920 000	62 400 000	63 920 000	62 400 000
Titre 4. Dépenses de transfert	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	75 000 000	1 750 000 000	75 000 000	1 750 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	388 961 000	4 450 000 000	388 961 000	4 450 000 000
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque	Voir remarque
Titre 3. Dépenses de biens et services	158 961 000	120 000 000	158 961 000	120 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	80 000 000	580 000 000	80 000 000	580 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	150 000 0000	8 700 000 000	150 000 0000	3 750 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

Remarque :

Les crédits du titre 2. Dépenses de personnel du programme « Régulation et Stratégie Industrielle » sont, dans le cadre de cette mission, logés au niveau du programme « Pilotage et Soutien aux Politiques Industrielle et Minière ». C'est le cas de toutes les dépenses de personnel, y compris la main d'œuvre non permanente (MONP).

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s = s1+s2+s3+s4)		152	14	14	0	152
Solde forfaitaire globale (s1)		0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)		57	7	7	0	57
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)		75	5	5	0	75
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)		20	2	2	0	20
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)		12	0	0	0	12
Total pour les emplois de l'administration (s+t)		164	14	14	0	164

(3) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	152		152		0	
Solde forfaitaire globale (s1)	0		0		0	
Catégorie A (s2)	57		57		0	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	75		75		0	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	20		20		0	
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	12		12		0	
Emplois des opérateurs (u)						
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	27					
Total pour le programme (v) = s + t + u	164		164		0	

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Ingénieurs	7	0	7	Recrutement de 7 ingénieurs de catégorie A en remplacement des départs à la retraite
2	Techniciens	5	0	5	Recrutement de 5 prospecteurs de catégorie B en remplacement des départs à la retraite
3	Autres	2	0	2	Recrutement de 2 autres personnels de catégorie C en remplacement des départs à la retraite

Remarque :

Les effectifs présentés dans ce tableau ne concernent que le programme « Gestion et contrôle des activités minières ».

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires		0	0	
Total		0	0	
2. Dépenses de biens et services indispensables	Location des bureaux		8 243 100	Objectifs n° 1 et 2 9 Directions provinciales donc : 76 325 FCFA / mois / Direction x 12 mois
	Entretien et réparations des véhicules de service		6 593 900	Objectifs n° 1, 2 et 3 <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 vidanges complètes par an = 2 000 000 FCFA ▪ Pneus et accessoires : 3 793 900 F CFA <ul style="list-style-type: none"> - pneus = 1 200 000 FCFA - accessoires (amortisseurs, rotules, lames, courroies, etc.) = 2 593 900 FCFA ; ▪ Main d'œuvre = 800 000 FCFA
	Entretien et réparations des véhicules de fonction		1 248 900	Objectif n° 2 Vidanges + pneus + accessoires + main d'œuvre = 1 248 900 FCFA
	Entretien et réparations des ameublements et équipement des bureaux		7 493 450	Objectif n° 2 Entretien et réparation de l'existant
	Entretien et Réparation des Equipements Informatiques		624 450	Objectifs n°1, 2 et 3 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition des anti-virus : 224 800 FCFA ; ▪ Entretien des photocopieurs et imprimantes ; 399 650 FCFA
	Entretien et Réparation des équipements haute technologie		3 746 725	Objectifs n°1, 2 et 3 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renouvellement annuel de la licence du Logiciel d'extraction des données géophysiques (GEOSOFT) = 1 500 000 FCFA ; ▪ Entretien et maintenance des équipements de laboratoires (Microscopes, loupes binoculaires, étuves, matériel de confection des lames minces, etc) = 990 000 FCFA ; ▪ Entretien et maintenance de la radio de communication VLF. = 1 256 725 FCFA
	Entretien Climatisation		3 247 160	Objectif n°2 Entretien périodique obligatoire de tous les split existant dans les bureaux, salles de réunions, laboratoires, salles informatique et de documentation minière et géologique (1 000 000 FCFA pour 2 Directions Générales + 2 247 160 FCFA pour 9 Directions provinciales)
	Achat des fournitures Informatiques		9 991 250	Objectifs n° 1, 2 et 3 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encre pour Imprimantes = 7 491 250FCFA ; ▪ Encre pour photocopieurs haut débit = 2 000 000 FCFA ; ▪ Photorécepteurs pour photocopieurs à haut débit = 500 000 FCFA
	Papeterie		6 898 990	Objectifs n° 1, 2 et 3 Rames de papier = 6 898 990 FCFA
	Imprimés spéciaux		374 675	Objectif n° 2 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Impression de 300 cartes d'Expart = 120 000 FCFA ; ▪ Impression de 300 cartes de préposés aux tirs = 120 000 FCFA ; ▪ Impression de 5 carnets de certificats d'origine pour l'exportation de l'or x 26 935 FCFA/ carnets = 134 675 FCFA
	Impressions diverses		250 000	Objectif n° 2 Impression papier en-tête, enveloppes, etc.
	Achat des fournitures de bureaux		8 867 000	Objectifs n° 1, 2 et 3 Réalisation du Programme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directions Générales : 372 100 FCFA x 2 = 744 200 FCFA ; ▪ Direction des Mines : 375 000 FCFA ; ▪ Direction des Carrières et de l'Artisanat Minier : 624 000 FCFA ; ▪ Direction du Cadastre Minier et des Affaires Economiques 624 000 FCFA ; ▪ Direction des Risques Miniers : 624 000 FCFA ; ▪ Direction de la Géologie : 375 000 FCFA ; ▪ Direction de la Recherche Minière : 375 000 FCFA ; ▪ Direction des Systèmes d'Informations Géologiques et Minières : 624 000 FCFA ; ▪ Directions provinciales : 500 200 FCFA x 9 = 4 501 800 FCFA ;

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Fourniture de carburant		4 995 650	Objectifs n° 1, 2 et 3 Réalisation du Programme <ul style="list-style-type: none"> ▪ Directions Générales : 1 450 000 FCFA x 2 = 2 900 000 FCFA ; ▪ Directions provinciales : 2 095 650 FCFA ;
	Médicaments et Produits chimiques		3 746 720	Objectifs n° 1, 2 et 3 Réalisation du Programme <ul style="list-style-type: none"> ▪ Médicaments : 175 000 FCFA / an x 9 Directions Provinciales + 185 860 FCFA / an x 2 Directions Générales = 1 946 715 FCFA ; ▪ Produits Chimiques de laboratoire (acides, liqueurs denses, les solvants, baumes, résines, etc.) = 1 800 000 FCFA
	Frais de mission et de déplacement au Gabon		42 337 950	Objectifs n° 1, 2 et 3 Missions de : <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ orpaillage : ✓ carrières ✓ mines ✓ risques miniers ✓ bijouterie ✓ appareils à pression ✓ dépôts d'explosifs • Suivi de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ dossiers de carrières ✓ dossiers de petites mines ✓ travaux de recherche ✓ activités Minières • Audits des sociétés minières <p>Sous-Total 1 : 19 608 000 FCFA (détails : voir tableau annexe)</p> <p>Biens et services dont peuvent bénéficier le personnel des 2 Directions Générales et des 9 Directions Provinciales lors de l'exécution des tâches qui leur sont dévolues quotidiennement, qui ne peuvent être budgétisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance sécuritaire : • Location matériel : • Utilisation de la main d'œuvre locale non permanente lors des missions de terrain (pisteurs, guides, porteurs, machetteurs, layonneurs, etc.) ; • Affranchissement du courrier de l'Administration ; • etc. <p>Sous-Total 2 : 22 729 950 FCFA (détails : voir tableau annexe)</p>
	Frais de mission et de déplacement à l'extérieur du Gabon		8 792 310	Objectifs n° 1, 2 et 3 Réalisation du Programme Séminaire et conférences : <ul style="list-style-type: none"> ▪ INDABA (Afrique) ▪ PDAC (Amérique) ▪ IGC (Amérique) ▪ Down Under (Australie) Invitations aux ateliers scientifiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Afrique Voyage d'études Ressources minérales : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Asie Cours régional sur l'uranium : <ul style="list-style-type: none"> ▪ AIEA (Europe) (détails : voir tableau annexe)
	Abonnement agence de presse et diffusion des Demandes Appels d'Offres		749 345	Objectifs n° 1 et 2 Réalisation du Programme <ul style="list-style-type: none"> ▪ Abonnement agence de presse = 624 450 F CFA ▪ Diffusion des Demandes Appels d'Offres = 124 895 F CFA
	Organisation des réunions		1 798 425	Objectifs n° 1, 2 et 3 Réalisation du Programme
Total			120 000 000	
3. Autres dépenses de biens et services			0	
Total			0	
Total Global			120 000 000	

Justifications :

La modicité des crédits alloués au programme en 2014 est la cause première de la non réalisation des objectifs assignés

Annexe 1

Type de missions	Nombre de Personnes par Mission					Nombre de mission	Frais de Missions		
	Chef mission	Ingénieur/Géologue	Prosp / TS ou T	Chauf	Total	Total	Nbre de jour / mission	unitaire	Totaux
Contrôle de									
l'orpaillage	1	1	1	1	4	2	15	6 517 500	13 035 000
carrières	1	1	1	1	4	3	3	1 303 500	3 910 500
mines	1	1	1	1	4	3	5	2 172 500	6 517 500
risques miniers	1	1	0	1	3	2	7	2 271 500	4 543 000
bijouterie	1	1	1	1	4	3	1	434 500	1 303 500
appareils à pression	1	1	1	1	4	2	5	2 172 500	4 345 000
dépôts d'explosifs	1	1	1	1	4	2	3	1 303 500	2 607 000
Suivi de									
dossiers de carrières	1	1	1	1	4	0	3	973 500	0
dossiers de petites mines	1	1	1	1	4	0	5	1 622 500	0
travaux de recherche	1	1	1	1	4	0	7	2 271 500	0
activités Minières	1	2	1	1	5	0	5	2 832 500	0
Audits des sociétés minières	1	1	1	1	4	2	7	3 041 500	6 083 000
Totaux					48				42 344 500

- Exemple de la mission de contrôle des mines :
 - 1 Chef de Mission : $115\,000 \text{ F CFA}/\text{j} \times 5 \text{ j} / \text{zone} / \text{mission} = 575\,000 \text{ F CFA}$.
 $575\,000 \text{ F CFA} / \text{mission} / \text{zone} \times 4 \text{ zones} / \text{trimestre} = 2\,300\,000 \text{ F CFA}$.
 $2\,300\,000 \text{ F CFA} / \text{trimestre} \times 4 \text{ trimestres} = 9\,200\,000 \text{ F CFA} / \text{an}$;

 - 1 Ingénieur /Géologue : $100\,000 \text{ F CFA}/\text{j} \times 5 \text{ j} / \text{zone} / \text{mission} = 500\,000 \text{ F CFA}$.
 $500\,000 \text{ F CFA} / \text{mission} / \text{zone} \times 4 \text{ zones} / \text{trimestre} = 2\,000\,000 \text{ F CFA}$.
 $2\,000\,000 \text{ F CFA} / \text{trimestre} \times 4 \text{ trimestres} = 8\,000\,000 \text{ F CFA} / \text{an}$;

 - 1 Prospecteur : $100\,000 \text{ F CFA}/\text{j} \times 5 \text{ j} / \text{zone} / \text{mission} = 500\,000 \text{ F CFA}$.
 $500\,000 \text{ F CFA} / \text{mission} / \text{zone} \times 4 \text{ zones} / \text{trimestre} = 2\,000\,000 \text{ F CFA}$.
 $2\,000\,000 \text{ F CFA} / \text{trimestre} \times 4 \text{ trimestres} = 8\,000\,000 \text{ F CFA} / \text{an}$;

 - 1 Chauffeur : $80\,000 \text{ F CFA}/\text{j} \times 5 \text{ j} / \text{zone} / \text{mission} = 400\,000 \text{ F CFA}$.
 $400\,000 \text{ F CFA} / \text{mission} / \text{zone} \times 4 \text{ zones} / \text{trimestre} = 1\,600\,000 \text{ F CFA}$.
 $1\,600\,000 \text{ F CFA} / \text{trimestre} \times 4 \text{ trimestres} = 6\,400\,000 \text{ F CFA} / \text{an}$.

MISSION A l'Etranger

Type de missions	Zones de mission	Nombre de Personnes par Mission			Frais de mission / jour	Nbre de Missions/ an	Nbre de jour/mission	Total frais de Missions / an
		Chef mission	Ingénieur/G éologue	Total effectifs				
Séminaire et conférences								
INDABA	Afrique	1	5	6	1 250 000	1	7	8 750 000
PDAC	Amérique	1	5	6	2 325 000	0	0	0
IGC	Amérique	1	1	2	825 000	0	0	0
Down Under	Australie	1	5	6	2 325 000	0	0	0
Invitations aux ateliers scientifiques	Afrique	1	2	3	650 000	0	0	0
Voyage d'études Ressources minérales	Asie	1	1	2	825 000	0	0	0
Cours régional sur l'uranium	AIEA Europe	1	0	1	450 000	0	0	0
TOTAUX				37		1		8 750 000

Exemple de la mission d'INDABA à Cape Town en RSA

1 Chef de Mission = 250 000 FCFA x 7j x 1 mission = 2 500 000 F CFA

5 Ingénieurs/ Géologues = 200 000 F CFA x 5 personnes x 7j x 1 mission = 7 000 000 F CFA

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total				
2. Transferts aux collectivités locales				
Total				
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité			500 000 000	Subvention de l'Etat au bénéfice de la Société Equatoriale des Mines (SEM)
Total				
4. Autres transferts		80 000 000	80 000 000	Institut International du Froid
Total		80 000 000	80 000 000	
Total Global		80 000 000	580 000 000	

Justifications :

Les cotisations internationales sont fixes et ne peuvent varier que par décision internes de celles-ci. La mauvaise programmation de 2014 a induit un déficit qu'il faut combler en 2015 pour la crédibilité du pays.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
PAGOS			150 000 000			150 000 000
Ecole des mines de Moanda			1 600 000 000			1 600 000 000
Projet Bélinga			2 000 000 000			2 000 000 000
Total global			3 750 000 000			3 750 000 000

Justification :

PAGOS

Budget global : 800 000 000 FCFA. Projet sur 6 ans depuis 2013.

Participe à la réalisation de l'objectif n°2.

Réalisation : Total = 30 671 058 F CFA

- 3 missions de reconnaissance (Etéké, Ndangui et Mitzic) = 12 034 000 + SPG mission = 7 245 000 soit un total de 19 279 000
- Carburant Mission = 3 200 000,
- Achat Equipement informatique, bureautique et Pharmaceutique = 4 442 058,
- SPG fonctionnement = 3 750 000 ;

Prévisions en 2015 :

- Traitement et analyse des échantillons prélevés en 2014,
- Mission de terrain ;

Reliquat sur 2013 = 119 328 942 FCFA

Ecole des mines de Moanda

Année d'inscription budgétaire : 2012

- COPIL : 150 000 000 FCFA
- Prestations (Viabilisation) : 153 254 508 FCFA
- Connexion internet de l'école : 100 000 000 FCFA
- Création de la filière génie chimique : 498 550 468 FCFA
- Création de la filière géologie appliquée : 698 195 024 FCFA

Projet Bélinga

Année d'inscription budgétaire : 2012

- Suivi et pilotage : 500 000 000 FCFA
- Etude et Cadrage : 700 000 000 FCFA
- Etude environnementale des bases et sécurisation des galeries 200 000 000 F CFA
- Assistance Technique à la cellule de pilotage du Ministère : 330 000 000 F CFA
- Promotion et recherche de partenariats : 270 000 000 FCFA

PROGRAMME : SOUTIEN AUX POLITIQUES INDUSTRIELLE ET MINIERE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Soutien aux politiques Minière, Industrielle et Touristique » dont le responsable est le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et des Mines recouvre les fonctions d'état-major et de gestion des moyens. Il a pour finalité de concourir à la réalisation des objectifs des autres programmes pilotés par le Ministère.

La mise en œuvre de ce programme s'effectue donc au profit :

- du Cabinet du Ministre ;
- de l'Inspection Générale des Services ;
- de la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- du Secrétariat Général et des Directions soutien qui sont :
 - la Direction centrale des Systèmes d'information ;
 - la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- des Directions Générales.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les deux actions qui structurent ce programme sont :

ACTION N° 1 : Conduite et pilotage des politiques minière, industrielle et touristique

L'action 1 rassemble les prestations des services d'état-major (cabinet du Ministre, Inspection Générale des services, Direction centrale des affaires financières, Secrétariat Général et fonctions support) au bénéfice des sectoriels.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action 2 concerne :

- la gestion des ressources humaines et la formation des personnels ;
- la gestion des ressources financières et du patrimoine ;
- la gestion des systèmes d'information ;
- la coordination des services déconcentrés.

Les activités de gestion et de formation des Ressources Humaines de l'ensemble du Ministère, dans le but d'assurer leur allocation optimale (sur les plans qualitatif et quantitatif) par rapport au contexte des nouvelles réformes consécutives à la mise en œuvre du PSGE.

Cette nouvelle gestion privilégie les axes suivants :

- l'accroissement de la connaissance des postes à pourvoir et des compétences requises par la mise en œuvre de la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en disposant d'une vision claire des besoins en compétences au sein du Ministère et d'un plan de formation et de redéploiement adapté ;
- le développement de la gestion personnalisée des ressources humaines (fiches de postes, entretiens, sensibilisation) ;
- l'optimisation des procédures d'affectation (redéploiement pour répondre aux besoins des services) : celle-ci passe par l'élaboration des procédures en tenant compte de l'adéquation profil/poste.

En matière de gestion du patrimoine, l'action inclut la conception et la mise en œuvre de la politique du ministère, l'entretien et la gestion du patrimoine de l'administration centrale, le suivi des charges communes et la tenue de la comptabilité matière du département.

L'action comprend également diverses activités nécessaires au fonctionnement des Services.

Les services déconcentrés regroupent tous les services territoriaux des activités minière, industrielle et touristique.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Responsable du programme « Soutien aux politiques industrielle et minière » : Jeannot KALIMA, Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie et des Mines

La création du Ministère en charge de l'Industrie et des Mines répond à l'une des priorités fondamentales du PSGE : réunir les volets Industrie et Mines pour mieux porter l'ambition du « Gabon Industriel », l'un des trois piliers de « L'Avenir en Confiance », programme de société sur la base duquel le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** a été élu en 2009.

A cet égard, le Ministère de l'Industrie et des Mines est notamment chargé de mettre en œuvre les politiques gouvernementales en matière industrielle et minière.

Pour rendre opérationnel le Programme « Soutien aux Politiques Industrielle et Minière », les fonctions support, qui en sont les bras séculiers, doivent être mises en place.

Ce programme porte essentiellement sur :

- le suivi des programmes sectoriels et la mise en œuvre des orientations stratégiques du Département ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan de développement du leadership et de la coordination au sein du ministère, notamment par la qualité de la supervision et la standardisation des méthodes de travail et des services fournis ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'amélioration de la performance globale du ministère, de ses politiques et de ses services, notamment la satisfaction des usagers/clients et du personnel du ministère ;
- l'expertise, le conseil, le contrôle, l'audit, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités des sectoriels et des directions soutien d'une part, et à la mise disposition des moyens matériels et humains, la formation et l'information d'autre part ;
- la mise en place d'un dispositif de gestion des informations sur les activités du Ministère.

La mise en œuvre de ce programme implique l'intervention de plusieurs acteurs.

A cet égard, l'entité en charge de la fonction Administration, Finance, Comptabilité (DCAF) se fixe pour objectif de suivre, entre autres, les dotations budgétaires de chaque entité administrative afin de rationaliser les différentes acquisitions de matériels (véhicules, informatique, équipements de bureau etc...).

La fonction Gestion des Ressources Humaines n'est pas encore fonctionnelle. Sa mise en place nécessite que soit nommé le responsable et constituée l'équipe qui aura pour mission, non seulement de faire un état des lieux des emplois et des compétences du Ministère, mais également de disposer d'une politique de recrutement, de formation et de redéploiement adaptée.

La mise en place des fonctions « systèmes d'information », « archives et documentation », « statistiques », « juridiques » et « communication » permettra d'identifier les besoins en informatique pour l'ensemble du Ministère, de créer une base de données en équipements et en système d'information, de disposer d'une politique de communication interne et externe et d'un plan de recrutement adapté pour les postes cibles.

Toutes ces fonctions transversales permettront au programme d'améliorer les performances des sectoriels et des autres services.

D'autres partenaires extérieurs participent également à sa mise en œuvre :

- le Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique à travers les Directions Générales du Budget, du Contrôle financier, les services du Trésor et la Direction Générale de la Fonction Publique, apporte son expertise dans la Gestion Financière et la gestion des Ressources Humaines ;
- l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences sera impliquée dans le câblage des réseaux informatiques ;
- le Cabinet PMC quant à lui apporte son expertise dans la Réforme Administrative ;
- d'autres Ministères tels que celui de l'Economie ainsi que les partenaires du secteur privé, les organismes sous-tutelle et autres usagers concourent à leur manière à la mise en œuvre du programme soutien.

Mis en œuvre par le Secrétariat Général du Ministère de l'Industrie et des Mines, ce programme porte les axes stratégiques suivants :

- moderniser le cadre juridique et les structures du Département;
- renforcer les capacités des personnels ;
- tenir à jour le catalogue des métiers ;
- tenir à jour des banques de données sur les activités du département.

Le programme « Soutien aux Politiques Industrielle et Minière » va donc se consacrer à :

- définir les politiques opérationnelles ;
- organiser et piloter les actions des services centraux et déconcentrés ;
- coordonner et évaluer les activités des sectoriels ;
- gérer les ressources et les moyens communs.

Ce programme n'a pas vocation à porter une politique publique particulière, mais de venir en appui à l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par les différents programmes du Ministère.

Il est par nature orienté sur la notion de qualité de service au profit des usagers internes du ministère.

Pour mieux apprécier sa performance, il est nécessaire que soient comblés tous les manquements relatifs à l'insuffisance des structures d'accueil, des moyens matériels, financiers et humains et le retard pris dans la nomination des responsables des fonctions soutien ainsi que la constitution de leurs équipes.

ENJEUX

- Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère ;
- Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère ;
- Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AVEC LES RÉSULTATS ANNUELS ATTENDUS

OBJECTIF N°1 : Faire Evoluer le système de pilotage des politiques minières et industrielles

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir un cadre d'ordonnancement
- Résultat annuel attendu 2 : Participer aux différentes réunions
- Résultat annuel attendu 3 : Elaborer un cadre de travail commun aux différentes fonctions soutien

OBJECTIF N°2 : organiser les différents chantiers Soutien en mode projet

- Résultat annuel attendu 1 : Nombre de feuilles de route élaborées
- Résultat annuel attendu 2 : Mettre en œuvre les feuilles de route

OBJECTIF N°3 : Développer une relation client –fournisseur avec les sectoriel par les procédures appropriées

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre en place une démarche d'amélioration de la qualité de service
- Résultat annuel attendu 2 : Construire un dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien

OBJECTIF N°4 : Porter en compétences les différents services du département

- Résultat annuel attendu 1 : Mise en place d'une démarche de compétence
- Résultat annuel attendu 2 : Elaborer un plan de formation pluriannuel
- Résultat annuel attendu 3 : Elaborer un répertoire d'emplois
- Résultat annuel attendu 4 : Elaborer une politique de formation et de recrutement approprié pour les fonctions soutien
- Résultat annuel attendu 5 : Disposer d'agents compétences requises par poste

**OBJECTIF N° 1 :
Faire Evoluer le système de pilotage des politiques et de Coordination dans l'Administration**

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Cet objectif est rattaché à l'action 1 dans son ensemble. Le Secrétaire Général assure une activité de coordination des sectoriels et des différents services soutien. Il dispose d'un dispositif visant à piloter les politiques industrielle et minière à travers des réunions, des instructions écrites et verbales, des tableaux de suivi des activités, des rapports d'activités, des entretiens, etc.

Le Secrétariat Général devra disposer à la fin de l'année 2015 d'un cadre de travail commun aux fonctions soutien en vue de la réalisation efficace de ses missions. L'objectif répond à la volonté d'assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir un cadre d'ordonnancement
- Résultat annuel attendu 2 : Participer aux différentes réunions
- Résultat annuel attendu 3 : Elaborer un cadre de travail commun aux différentes fonctions soutien

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Production d'un cadre d'ordonnancement	Nombre	0	1	0	1	1	1 (2015)
Taux de participation des Directeurs Généraux aux réunions d'échanges dans le cadre du pilotage	%	0	100%	0	80%	100%	100% (2016)
Elaboration d'un cadre de travail commun aux fonctions soutien	Nombre	0	1	0	1	1	1 (2015)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Services centraux du Secrétariat Général

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Production d'un cadre d'ordonnancement

Cet indicateur mesure si un cadre d'ordonnancement, qui est un système de suivi du fonctionnement de l'ensemble des services supervisés par le Secrétariat Général, a été produit.

Indicateur 2 : Taux de participation des Directeurs Généraux aux réunions d'échanges dans le cadre du pilotage

Cet indicateur mesure la participation effective de tous les responsables d'unités aux réunions de coordination organisées par le Secrétariat Général.

Cet indicateur est mesuré par le nombre de présences effectives aux réunions pendant l'année, sur le nombre de personnes susceptibles de venir à ces réunions pendant l'année.

Indicateur 3 : Elaboration d'un cadre de travail commun aux fonctions soutien

Cet indicateur mesure si un cadre de travail commun aux fonctions soutien, qui est un système de suivi du fonctionnement uniquement du programme soutien, a été produit.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Pour la mise en place du nouveau cadre d'ordonnancement :
 - Mise en place du groupe projet, objet du cadre d'ordonnancement, méthodes, mode d'association des parties prenantes (Termes de Référence - TDR)
 - revue de l'existant (inventaire des pratiques, réunions, procédures, ...)

- Identification des points de progrès et intégration des besoins liés à la nouvelle organisation budgétaire (projet BOP, nouvelle organisation du SG)
- Organisation d'un séminaire consacré au cadre d'ordonnancement
- Formalisation du nouveau cadre : outil de suivi, de pilotage, de coordination
- Pour l'élaboration du cadre de travail commun aux fonctions soutien :
 - Fixation d'un planning de rencontres périodiques des responsables (comitologie au niveau du SG, au niveau de chaque fonction soutien)
 - Définition des outils de pilotage et de suivi (compte-rendu, tableaux de bord, indicateurs de suivi des projets des fonctions soutien)
 - Organisation, mise en œuvre et suivi du dialogue de gestion avec chaque fonction soutien partant des lettres d'objectifs
 - Définition des contenus, modalités et fréquence des visites du SG
 - Définition des modalités d'information et d'échanges avec les services
 - Identification des Projets transverses communs
 - Règles partagées d'organisation et de suivi des projets
 - Programmation et planification des projets

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Experts extérieurs : Animation d'un séminaire consacré au cadre d'ordonnancement

OBJECTIF N° 2 : Organiser le travail des différents chantiers Soutien en mode projet

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultat annuel

Le responsable de programme doit veiller à la constitution des équipes des fonctions soutien par l'élaboration des feuilles de route et la mise à disposition des équipements.

L'objectif répond à la problématique de faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation du ministère.

- Résultat annuel attendu 1 : Nombre de feuilles de route élaborées
- Résultat annuel attendu 2 : Mettre en œuvre les feuilles de route

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de feuilles de route élaborées	nombre	0	6	0	2	3	3 (2016)
Taux de mise en œuvre des feuilles de route déjà élaborées	%	0	100%	0%	100%	100%	100%

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Services centraux du Secrétariat Général

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de feuilles de route élaborées

Cet indicateur mesure le nombre de feuille de route élaborées pour les services centraux du secrétariat général. Les feuilles de route ciblées pour 2015 sont : Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) et Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI)

Les feuilles de route ciblées pour 2016 sont : Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF), Direction Centrale des Systèmes d'Information (DCSI) et Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH).

Indicateur 2 : Taux de mise en œuvre des feuilles de route déjà élaborées

Cet indicateur mesure le degré d'exécution des feuilles de route une fois qu'elles ont été mises à disposition des services centraux du secrétariat général.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Contribuer à la mise en place des fonctions soutien : constituer les équipes, établir les feuilles de route, favoriser la mise à disposition des équipements des services ;
- Organiser la coordination des différents chantiers soutien (BOP, GRH, comptabilité matière, PSGE, CDMT, etc.) ; identifier les projets, responsabiliser les chefs de projet et des équipes, suivre l'avancement.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Encadrement et expertise la Direction de la Performance de la Dépense Publique (DPDP, ou Projet BOP) dans la conduite du programme soutien par rapport aux objectifs de la BOP ;
- Facilitation et collaboration sincère dans le suivi des dossiers des agents à la Direction Générale de la Fonction Publique ;
- Assistance d'un cabinet privé dans la mise en place des fonctions soutien ;
- Encadrement de la DCAF par le Ministère du Budget dans la mise œuvre du CDMT ;
- Cadrage par le Secrétariat Général du Gouvernement des objectifs du Programme soutien par rapport au PSGE.

**OBJECTIF N° 3 :
Développer une relation client-fournisseur avec les sectoriels par des procédures appropriées**

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Cet objectif est rattaché à l'action 1. Il répond à la problématique de faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation du ministère par la mise en place d'une démarche visant à améliorer la qualité des services en interne afin de satisfaire les usagers (les sectoriels, les autres administrations et organismes privés et publics).

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre en place une démarche d'amélioration de la qualité de service
- Résultat annuel attendu 2 : Construire un dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration de la démarche d'amélioration de la qualité de service	%	0%	100%	0%	60%	100%	100% (2016)
Taux d'élaboration du dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien	%	0%	100%	0%	65%	100%	100% (2016)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Services centraux du Secrétariat Général

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux d'élaboration de la démarche d'amélioration de la qualité de service

Cet indicateur mesure l'avancement de la démarche d'amélioration de la qualité de service. L'élément central de cette démarche est l'élaboration de la charte qui énonce les principes de prestation de la qualité de service entre les sectoriels et les fonctions soutien.

L'objectif de 60% pour 2015 correspond à l'organisation de l'atelier de validation des contrats d'interface.

Indicateur 2 : Taux d'élaboration du dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien

Cet indicateur mesure l'avancement de l'élaboration du dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien. L'élément central de cette démarche est l'élaboration du manuel des procédures indispensables. Cela consiste à actualiser les procédures formalisées existantes, à formaliser les procédures informelles, et à élaborer de nouvelles procédures indispensables.

L'objectif de 65% pour 2015 correspond à la finalisation de la phase d'analyse des procédures recueillies et d'identification des manques.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Pour la mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité de service :
 - Effectuer une revue de l'existant dans chacune des fonctions
 - Définir la qualité au sein de chaque fonction soutien en organisant des groupes de travail avec les Agents
 - Elaborer une charte (prendre des engagements par le biais d'une charte avec les programmes sectoriels)
 - Examen du projet de charte par les parties prenantes
 - Etablir un contrat d'interface par fonction
 - Examen des contrats d'interfaces par les personnes ressources
 - Atelier de validation des contrats d'interfaces
 - Organiser des réunions d'information dans les services des fonctions soutien
 - Mettre en place un dispositif pluriannuel de mesure de la satisfaction par fonction (élaboration de l'enquête, définition du contenu, de la périodicité, de la cible et du traitement)
- Pour la construction du dispositif d'actualisation et de formalisation des procédures des fonctions soutien :
 - Mise en place d'un groupe de travail; cible, méthode, modalités d'échange, calendrier, (TDR)
 - Inventaire des procédures disponibles
 - Analyse des procédures recueillies et identification des manques
 - Travail d'actualisation, de formalisation et validation par fonction
 - Test des procédures cibles auprès des équipes métiers

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Assistance d'un cabinet privé dans la rédaction de la charte ;
- Assistance d'un cabinet privé dans l'organisation éventuelle des séminaires sur les procédures.

OBJECTIF N° 4 :

Porter la montée en compétence des différents services du département

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Le département devra disposer d'une politique de formation, de redéploiement et de recrutements appropriés pour le personnel des fonctions soutien.

La DCRH est prestataire de services dans le domaine des ressources humaines au bénéfice de l'ensemble des responsables de programmes du Ministère.

Elle devra, dès la constitution des équipes, disposer d'une vision claire des besoins en compétences au sein du Ministère et d'un plan de formation et de redéploiement.

- Résultat annuel attendu 1 : Mise en place d'une démarche de compétence
- Résultat annuel attendu 2 : Elaborer un plan de formation pluriannuel
- Résultat annuel attendu 3 : Elaborer un répertoire d'emplois
- Résultat annuel attendu 4 : Elaborer une politique de formation et de recrutement approprié pour les fonctions soutien

- Résultat annuel attendu 5 : Disposer d'agents compétences requises par poste

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration de la démarche de compétence	%	0%	100%	0%	60%	100%	100% (2016)
Taux d'élaboration du plan de formation pluriannuel	%	0%	100%	0%	65%	100%	100% (2016)
Taux d'élaboration du répertoire d'emplois	%	0%	100%	0%	70%	100%	100% (2016)
Taux d'élaboration de la politique de formation et de recrutement appropriée pour les fonctions soutien	%	0%	100%	0%	70%	100%	100% (2016)
Taux d'agents disposant des compétences requises par leur poste	%	N.D.	50%	N.D.	50%	100%	100% (2016)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Services centraux du Secrétariat Général et les services des sectoriels

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux d'élaboration de la démarche de compétence

Cet indicateur mesure l'avancement de la démarche de compétence, qui consiste à déterminer les critères objectifs permettant de mesurer la performance à un poste donné.

La démarche de compétence porte sur l'ensemble du Ministère.

L'objectif de 60% pour 2015 correspond au partage de la vision sur la démarche de compétence avec les sectoriels.

Indicateur 2 : Taux d'élaboration du plan de formation pluriannuel

Cet indicateur mesure l'élaboration du plan de formation pluriannuel.

Le plan de formation pluriannuel porte sur l'ensemble du Ministère.

L'objectif de 65% pour 2015 correspond à l'étape de validation du plan pluriannuel.

Indicateur 3 : Taux d'élaboration du répertoire d'emplois

Cet indicateur mesure l'élaboration du répertoire d'emplois.

Le répertoire d'emplois porte sur l'ensemble du Ministère.

L'objectif de 70% pour 2015 correspond à l'achèvement de la rédaction des fiches de poste en lien avec le répertoire des emplois.

Indicateur 4 : Taux d'élaboration de la politique de formation et de recrutement appropriée pour les fonctions soutien

Cet indicateur mesure l'élaboration de la politique de formation et de recrutement appropriée pour les fonctions soutien.

La politique de formation et de recrutement porte uniquement sur les fonctions soutien.

L'objectif de 70% pour 2015 correspond à la formalisation des besoins en compétences des fonctions soutien.

Indicateur 5 : Taux d'agents disposant des compétences requises par leur poste

Cet indicateur mesure le taux d'agents disposant des compétences requises par poste comme défini par la démarche de compétence et le répertoire d'emplois.

Cet indicateur porte sur l'ensemble du Ministère.

Cet indicateur est mesuré par le nombre d'agents disposant des compétences requises par leur poste, sur le nombre total d'agents au sein du Ministère.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Pour la mise en place d'une démarche de compétence :
 - capitalisation (actualisation et enrichissement des travaux disponibles, analyses stratégiques...)
 - approfondissement du diagnostic des besoins en matière de compétences
 - diagnostic des outils RH (gestion administrative, gestion des compétences...)

- consolidation
 - formalisation et vision à 4 ans
 - partage de la vision avec les programmes sectoriels
 - Choix de redéploiement, recrutement, formation
 - Examen des projets des plans de formation, du redéploiement et de recrutement
 - Ateliers de validation
 - feuille de route à l'horizon 2017 : actions de recrutement, de formation, de redéploiement, outils à déployer
- Pour l'élaboration d'un plan de formation pluriannuel :
 - Mise en place d'un groupe de travail par programme (mixte DCRH/programme) et d'un Comité de pilotage transverse
 - Identification des besoins de formation partant des travaux "démarche compétences"
 - Revue des projets de formation en cours
 - Priorisation des formations
 - Evaluation du coût des formations
 - Etablissement d'un calendrier prévisionnel pluriannuel des actions de formation
 - Examen du projet de planning pluriannuel
 - Validation du plan pluriannuel
 - Etablissement du dispositif de suivi et d'évaluation et du processus annuel de validation de proposition de formation
- Pour l'élaboration du répertoire d'emplois :
 - Définir la méthode, organiser la démarche
 - Elaborer le répertoire des emplois
 - Examen du projet du répertoire d'emplois
 - Valider le répertoire des emplois
 - Collecter les fiches de poste existantes
 - Achever la rédaction des fiches de poste en lien avec le répertoire des emplois
 - Fixer des règles d'actualisation du répertoire des emplois, des fiches de poste
 - Examen du projet du dispositif
 - Valider le dispositif
 - Point sur l'utilisation du dispositif et décisions d'ajustement
- Pour l'élaboration d'une politique de formation et de recrutement appropriée aux fonctions soutien :
 - Organiser la démarche, mettre en place un groupe de travail pluri-fonction
 - Déterminer les profils des postes en fonction des textes organiques
 - Identifier les compétences requises par poste de travail
 - Evaluer l'écart entre les compétences requises et les compétences démontrées par chaque agent dans son poste, déterminer les taux d'adéquation par service et globalement
 - Formaliser les besoins en compétences des fonctions soutien
 - Faire le point sur la pratique de recrutement actuelle et trouver les nouvelles pistes d'amélioration
 - Valider le document politique (formation, recrutement, déploiement)

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Assistance d'un cabinet privé dans l'élaboration du plan de formation et dans la définition des fiches des postes ;
- Assistance des organismes spécialisés dans la formation en management.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N° 1 Pilotage de la Stratégie Ministérielle	38 475 000	50 622 464	38 475 000	50 622 464
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	38 475 000	50 622 464	38 475 000	50 622 464
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				
N°2 Coordination Administrative	3 243 715 700	3 324 706 000	3 243 715 700	3 324 706 000
Titre 1. Charges financières de la dette				
Titre 2. Dépenses de personnel	3 156 828 000	3 272 906 000	3 156 828 000	3 272 906 000
Titre 3. Dépenses de biens et services		51 800 000		51 800 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses				
Total pour le programme	3 195 303 000	3 375 328 464	3 195 303 000	3 375 328 464
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>				
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	3 156 828 000	3 272 906 000	3 156 828 000	3 272 906 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	38 475 000	102 422 464	38 475 000	102 422 464
Titre 4. Dépenses de transfert				
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

Remarque :

Les crédits du titre 2. Dépenses de personnel des programmes « Régulation et Stratégie Industrielle », « Gestion et contrôle des activités minières », et « Pilotage et Soutien aux Politiques Industrielle et Minière » sont, dans le cadre de cette mission, logés au niveau du programme « Pilotage et Soutien aux Politiques Industrielle et Minière ». C'est le cas de toutes les dépenses de personnel, y compris la main d'œuvre non permanente (MONP).

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s = s1+s2+s3+s4)	48	48	0	17	17	65
Solde forfaitaire globale (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	25	25	0	8	8	33
Permanents	25	25	0	8	8	33
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)	15	15	0	4	4	19
Permanents	15	15	0	4	4	19
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	8	8	0	5	5	13
Permanents	8	8	0	5	5	13
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	12	12	0	0	0	12
Total pour les emplois de l'administration (s+t)	60	60	0	17	17	77

Remarque :

Les effectifs présentés dans ce tableau ne concernent que le programme « Pilotage et Soutien aux Politiques Industrielle et Minière ».

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s = s1+s2+s3+s4)	48		65		17	
Solde forfaitaire globale (s1)	0		0		0	
Catégorie A (s2)	25		33		8	
Permanents	25		33		8	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie B (s3)	15		19		4	
Permanents	15		19		4	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie C (s4)	8		13		5	
Permanents	8		13		5	
Non permanents	0		0		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	12		12		0	
Emplois des opérateurs (u)						
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (s+t+u)	60		77		17	

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p56)
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p55)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Ingénieurs	3	0	3	Recrutement de 1 ingénieur informaticien, dont 1 pour le réseau des systèmes d'information, et l'exploitation. Recrutement de 1 ingénieur des mines au poste de géologue. Recrutement de 1 ingénieur statisticien dont le rôle sera de centraliser les données du Ministère Ces recrutements se font au niveau A1.
2	Administrateurs Economique et Financiers	2	0	2	Recrutement de 2 administrateurs économiques et financiers, affectés à la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF). Ces recrutements se font au niveau A1.
3	Administrateurs Civil	3	0	3	Recrutement de 3 administrateurs civils, affectés à la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) pour la gestion des personnels. Ces recrutements se font au niveau A1.
4	Autres	9	0	9	Recrutement de 3 agents, affectés à la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF). Recrutement de 3 agents, affectés à la Direction Centrale des Affaires Financières (DCRH). Recrutement de 3 agents, affectés à la Direction Centrale des Affaires Financières (DCSI). 4 recrutements se font au niveau B. 5 recrutements se font au niveau C.

Justifications : Les besoins en recrutement sont indispensables car le département est en restructuration.

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Entretien ascenseurs		10 000 000	Ascenseurs du bâtiment de la géologie
Total			10 000 000	
2. Dépenses de biens et services indispensables	Entretien Préventif annuel des véhicules de services et de fonctions		5 000 000	Périmètre : Ensemble des véhicules du programme 25 véhicules en raison de 200 000 par véhicule et par an : (25x 200 000)
	Entretien et Réparation annuel des ameublements		10 000 000	Périmètre : Ensemble des ameublements du programme Entretien régulier des 43 bureaux existants, en raison de 232 558 par bureau et par an : (43 x 232 558)
	Achat des kits anti virus et logiciels de restauration des ordinateurs		2 500 000	Périmètre : Ensemble des ordinateurs du programme 50 kits en raison de 50 000 le kit (50 x 50 000)
	Entretien et Réparation annuel des équipements de communication		3 000 000	Périmètre : Ensemble des équipements de communication du programme Maintenance des fonctionnalités 43 postes, en raison de 69 797 par poste : (43 x 69 767)
	Entretien annuel des splits de climatisation		3 000 000	Périmètre : Ensemble des splits du programme Entretien périodique des 43 splits de Climatisation en raison de 69 767 le split : (43 x 69 767)
	Fournitures annuelle des produits d'entretien		3 000 000	Périmètre : Ensemble des bureaux du programme Entretien périodique des 43 bureaux, en raison de 69 767 par bureaux : (43 x 69 767)

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Entretien annuel des Installations Electriques		3 000 000	Périmètre : Remise à niveau et entretien des installations électriques du programme Assurer la protection et la sécurité de 43 bureaux, en raison de 69 767 par salle : (43 x 69 767)
	Fourniture des kits d'encre		3 000 000	Périmètre : Ensemble des imprimantes et photocopieurs du programme 150 kits d'encre en raison 20 000 le kit : (150 x 20 000)
	Fourniture des rames papiers A4		3 000 000	Périmètre : Papeterie pour le fonctionnement du programme 600 rames de papier A4 à 5 000 la rame : (600 x 5 000)
	Fourniture des rames de papiers A3		2 500 000	Périmètre : Papeterie pour le fonctionnement du programme 250 x 10 000)
	Fournitures de bureaux		3 000 000	Périmètre : Ensemble du programme 43 bureaux à raison de 69 767 le bureau : (43 x 69767)
	Fourniture de carburant		10 000 000	Périmètre : Ensemble du programme 20 000 litres de gasoil pour véhicules de fonctions, de service et missions diverses en raison de 500 F le litre : (20 000 x 500) Fonctionnement courant : 1250 litres x 12 mois 15 000 litres. 10 Missions à l'intérieur du pays : 20 000 – 15 000 = 5 000 litres
	Organisation d'un Séminaire sur le management des organisations		18 422 464	Périmètre : Réalisation de l'objectif 1 : Ce séminaire est indispensable pour acquérir les bonnes pratiques de management Location salle: 2 000 000F x 1 jour = 2 000 000 Transfert experts : 2 000 000F x 3 billets d'avions = 6 000 000 Hébergement Experts : 2 700 000 = 3 x 3 Jrs x 300 000 Honoraires experts : 1 000 000 x 3 = 3 000 000 Transport local experts : 300 000 x 4 jrs = 1 200 000 Restauration : 100 repas x 20 000 = 2 000 000 Logistique divers : 1 522 464
	Frais de mission et de déplacement au Gabon		10 000 000	Périmètre : Ensemble du programme 10 déplacements de 6 personnes Transport de 6 personnes : 6 000 000 Hébergement et restauration de 6 personnes: 4 000 000
	Frais de mission et de déplacement à l'extérieur du Gabon		10 000 000	Périmètre : Ensemble du programme Déplacement de 4 personnes : ▪ Directeur de cabinet: 1 500 000 le titre de transport ▪ 2 Conseillers : 3 000 000 (2 x 1 500 000 = 3 000 000) les titres de transport ▪ Secrétaire général : 1 500 000 le titre de transport Hébergement et restauration : ▪ Directeur de cabinet: 1 000 000 ▪ 2 Conseillers: 2 000 000 (2 x 1 000 000 = 2 000 000) ▪ Secrétaire général: 1 000 000
	Organisation de réunion de coordination		3 000 000	Périmètre : Ensemble du programme 9 réunions : ▪ Eau minérale 12 palettes en raison de 6000 la palette (12 x 6000 = 72 000) ▪ Boulangerie : 150 000 ▪ Café : 100 000 Logistique pour l'ensemble des réunions : 102 000 Total 18 réunions : (102 000 + 9 x 322 000)
	Total		92 422 464	
	3. Autres dépenses de biens et services		0	
	Total		0	
	Total Global		102 422 464	